



Formation probatoire

Juge

Ligue Auvergne Rhône Alpes

Patinage Artistique

Lyon

26-27 octobre 2019

Informations

Date limite d'inscription : 29 septembre 2019

(Merci de mentionner votre nom dans la dénomination de la fiche d'inscription et du profil voyageur)

		<h2>Publics/Thèmes</h2>
---	---	-------------------------

Ouvert aux futurs officiels d'arbitrages de la ligue AURA mais aussi des autres ligues sous réserve d'accord préalable de la ligue d'appartenance. (capacité 12 candidats)

Les candidats doivent :

- * Avoir 16 ans au 1er juillet de la saison en cours (autorisation parentale pour les mineurs)
- * Être titulaire de la licence Fédérale Encadrement
- * Avoir été patineur

	<h2>Planning</h2>
---	-------------------

Samedi 26 et Dimanche 27 octobre : (horaires précis à confirmer ultérieurement)

Arrivée :	Vendredi si trajet supérieur à 2h
Samedi :	10h00 18h00
Dimanche :	9h00 17h00
Départ :	Dimanche après 17h

	<h2>Venir en train</h2>
---	-------------------------

**Gare Lyon Part-Dieu
5, place Charles Béraudier
69003 Lyon**

**En TGV, à 2h de Paris, 1h40 de Marseille, 4h30 de Nantes...
Réseau TER dense**



Venir en avion

(Obtenir l'accord de prise en charge au préalable)

Aéroport Lyon Saint-Exupéry
BP 113 – 69125 Lyon Saint-Exupéry
08 26 80 08 26
www.lyonaeroports.com

Liaison Lyon Part-Dieu/aéroport :
Tram Rhônexpress départ tous les quarts d'heure, durée du trajet : 30 minutes.
www.rhonexpress.fr



Venir en voiture

Adresse GPS :
Hôtel Campanile Lyon Centre - Gare Part Dieu
Forum Part-Dieu
31 rue Maurice Flandin
69003 Lyon
45° 45' 39.6"N, 4° 51' 46.8"E

Parking gratuit, demander les codes d'accès à Mme Aspeling.



Car / Covoiturage

(prévoir une marge en cas de circulation dense)

www.flixbus.fr
fr.ouibus.com

www.blablacar.fr

etc....



Bus / Métro

A moins de 100m de l'hôtel : Station Part-Dieu – Vilette
Métro B
Tram 1, 3, 4
Nombreux Bus



Hôtel

Hôtel Campanile Lyon Centre - Gare Part Dieu
Forum Part-Dieu
31 rue Maurice Flandin
69003 Lyon
45° 45' 39.6"N, 4° 51' 46.8"E

+33 4 72 36 31 00

www.campanile-lyon-centre-gare-part-dieu.fr

réservation, sous réserve de disponibilité, via Mme Estelle Aspeling : aspeling.estelle@gmail.com



Salles de formation

Salons de l'hôtel Campanile Lyon Part-Dieu
Equipements : Vidéoprojecteur – WIFI gratuit



Repas

Midi: Restaurant du Campanile, sous forme de buffet.
A réserver auprès de Mme Aspeling via le profil voyageur.

Soir: Quartier libre, repas remboursé à hauteur de 17€50.

Merci de respecter vos réservations: tout repas réservé au Campanile ne pourra être annulé.



Modalités de prise en charge

L'hébergement (37€50/nuit/personne) et les repas (17€90) doivent être réservés auprès de Mme Aspeling via le profil voyageur d'ici le 30 septembre 2019. (dans la limite des places disponibles)

L'hébergement est proposé aux officiels habitant à plus de deux heures du lieu de formation ou participant à deux journées de formation. Il est sous forme de deux participants par chambre.

Officiels de la ligue AURA : prise en charge intégrale des frais. La ligue fait l'avance des frais concernant l'hébergement, la restauration du midi, les frais de formation. Les frais de transports (et repas du soir) seront remboursés sur envoi, sous 45 jours, d'une fiche de frais dûment complétée et en présence des justificatifs, à M Lionel Avot.

La prise en charge ne saurait être assurée pour des participants n'utilisant pas les moyens d'hébergement et restauration mis en place par la ligue (Campanile).

Officiels hors ligue AURA : S'assurer en amont de la formation, de la politique de prise en charge de la ligue d'appartenance.

La facturation sera établie au prorata du nombre de participants et des frais engendrés par la formation (location de salle, frais des formateurs).

La facturation sera envoyée à chaque président de ligue qui devra régler, de préférence par virement, avant le séminaire. (pas de règlements via les participants).

Rappels sur les déplacements :

La prise en charge d'un déplacement par voie aérienne est soumise à autorisation préalable.

L'utilisation d'un véhicule personnel ne pourra être autorisée que dans les cas suivants :

- il n'existe aucun transport en commun permettant de se présenter à l'heure pour le début du séminaire,
- il n'existe aucun transport en commun permettant au participant de rejoindre son domicile après le séminaire et dans des délais raisonnables,
- il n'existe aucune liaison directe entre le domicile du participant et le lieu du séminaire, et le temps de voyage en transport en commun est supérieur au temps de voyage en véhicule personnel.

L'utilisation d'un véhicule personnel sera toujours possible en cas de covoiturage entre plusieurs participants et à condition de démontrer que le montant du trajet pour ces participants, en seconde classe de la SNCF, est supérieur au frais de transport par véhicule personnel.



Contacts utiles

Fonction	Nom/Prénom	E-mail / Site web	Téléphone
Logistique séminaire	Estelle Aspeling	aspeling.estelle@gmail.com	06 16 31 66 79
Présidente Ligue AURA	Patricia Scoffier	patricia.scoffier@gmail.com	06 10 01 45 35
Trésorier Ligue AURA	Lionel Avot	lio.avot@gmail.com	06 10 48 37 64
CFOA	Elisabeth Louesdon	e.louesdon@neuf.fr	06 08 01 11 21
CNOA	Mélanie Prague	melanie.prague@gmail.com	06 81 65 50 49
CROA	Anne-Lise Salles	annelise.salles@gmail.com	06 50 09 59 76
Assistante CFOA	Karine GAMARD	cfoa@ffsg.org	01 43 46 10 20
Formateur (s)	Précisé ultérieurement		
Taxis	Taxi Lyon	www.taxilyon.com	04 72 10 86 86
Aéroport	www.lyonaeroports.com		
Ville de Lyon	www.lyon-france.com		
Samu 69			15
Pompiers			18